



SAINT-YRIEIX-SOUS-AIXE

**Mairie**

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 03 MAI 2021

DIFFUSION PUBLIQUE

Présents :

- Gérard KAUWACHE	- Nathalie BEAUFILS
- Gérard BOUCHETEIL	- Marie AUFAURE
- Isabelle GABAUD- BRISSAUD	- Karelle MERCIER
- Lionel FORESTIER	- Frédéric MECHIN
-	- Gautier CAUBEL

Absente  
excusée :

Absents :

- Début de séance 18 h 30 à huis-clos en raison du contexte sanitaire
- Approbation du Compte rendu du Conseil Municipal du 29 mars 2021 : **voté à l'unanimité**

### I - Communication du Maire :

- Point sur la Fondation du Patrimoine  
Des flyers ont été envoyés aux donateurs de la précédente souscription. Les dons actuels sont réguliers et devraient, en fonction de la date de réalisation des travaux, permettre d'atteindre l'objectif attendu.
- Mise en place d'un marché alimentaire  
Cette initiative privée mais soutenue par la Mairie aura lieu tous les 1<sup>er</sup> vendredi de chaque mois de mai à octobre. Un bilan sera fait avec les producteurs à l'issue du 1<sup>er</sup> marché pour étudier les points positifs et négatifs afin de rectifier l'organisation si nécessaire.
- Avancée de la fibre  
Le déploiement progresse mais prend du retard. Des travaux sur 1.7 kms ont été effectués du Bourg à La Garenne, pour remplacer de la fibre défectueuse.  
Normalement, si aucune autre anomalie n'est constatée, la commercialisation devrait intervenir très prochainement.
- Point financier et ressources humaines  
Ces 2 items étant reliées et les informations données lors du Conseil étant strictement confidentielles car nominatives, aucun résumé ne sera fait sur ce point.

- Validation circuit VTT

Dans le cadre du projet d'un circuit VTT traversant toutes communes de la Communautés de Communes, le Conseil, est appelé à se prononcer sur l'autorisation d'emprunter le chemin de randonnée communal : **vote favorable à l'unanimité**

- II - Communication du 1<sup>er</sup> Adjoint

- Organisation des élections départementales et régionales

Le 1er Adjoint présente l'organisation qui sera mise en place conformément aux directives préfectorales :

- Lieu de vote : salle des fêtes
- Mesures retenues pour les bureaux de vote : marquage au sol, bureaux de vote (2) séparés de même que les isolements, panneaux de séparation entre les électeurs et les membres des bureaux de vote, présentation uniquement d'une pièce d'identité, 2 personnes à la fois.

Compte tenu de 2 élections simultanées 10 assesseurs supplémentaires viendront renforcer l'équipe municipale

- Point sur le cimetière

Des études sont en cours pour parvenir progressivement à 0 pesticide ;

Deux entreprises ont été sollicitées en plus du CAUE pour présenter des solutions permettant et atteindre cet objectif. A ce jour, 1 seule a transmis un devis, dossier à suivre

- Réunion SDIS

Les bornes incendies de la commune ne sont plus aux normes depuis 1993 :

Le débit minimum demandé est de 30m<sup>2</sup>/h

Aucune borne ne répond à cette exigence. Une étude est donc en cours pour répertorier de façon précise tous les points d'eau susceptibles de pallier cette situation. En l'absence de zones de pompage des poches d'eau de 30 à 240 m<sup>2</sup> devront être installées dans tous les villages non desservis pour répondre au risque incendie. Le coût d'un tel investissement sera important pour la commune.

- Bilan énergétique de la Mairie

Une étude a été réalisée par JLM/TRIBU ENERGIE en concertation avec le SEHV. Le bilan d'un coût supérieur à 3 000 € est gratuit pour la commune à condition de faire dans les cinq ans au moins une partie des travaux notés.

Résultat sans surprise : la Mairie est une « passoire » énergétique.

Des travaux d'isolation, des changements de certaines huisseries et de la chaudière à fuel qui date de plus de 30 ans sont nécessaires.

Le SEHV, présente au Conseil la solution d'un réseau de chauffage alimenté par une chaudière à bois.

- Travaux de voirie 2021

Compte tenu de la dégradation de la VC4, il est demandé au Conseil de modifier la demande initiale portant sur une remise en état uniquement de la partie basse de la VC 4 par la totalité de la route.

De plus, le Maire demande au Conseil de mettre cette voie en sens unique dans le sens de la descente : **vote favorable à l'unanimité**

- Nouveau contrat photocopieur

Changement de prestataire pour le photocopieur.

La société TOSHIBA a été retenue, au regard des tarifs proposés qui permettront à la commune de faire des économies substantielles.

- III - Communication de la 2<sup>ème</sup> Adjointe

- La 1<sup>ère</sup> séance de vaccination pour les plus de 70 ans non vaccinés et volontaires a eu lieu de dimanche 2 mai. La 2<sup>ème</sup> aura lieu le dimanche 13 juin.

Tout c'est bien passé et les personnes vaccinées satisfaites de cette initiative conduite par la CCVV en partenariat avec la MSP d'Aixe sur Vienne.

- IV - Communication du 3<sup>em</sup> Adjoint

- Le journal est en phase de finalisation et devrait être distribué très prochainement.
- Le nouveau site Internet est en cours de construction. L'objectif est qu'il soit opérationnel pour le dernier trimestre de l'année.

**L'ordre du jour étant épuisé la séance du Conseil Municipal est levée à 22 heures.**

---

**Ont signé, les membres présents à ce conseil municipal du 03 mai 2021 :**

**Le Maire :**

**Le Conseil Municipal :**